

## GRILLE TARIFAIRE 2025

	Individuel	Ind. Memb. et Famille	Famille
		Membre (1)	-
1 Carte de membre	34,50 \$	34,50 \$	-
2 Circulation avec un seul véhicule (Séjour)	14,50 \$	14,50 \$	-
<b>FORFAITS SIMPLES</b>			
	<b>Individuel</b>	<b>Famille</b>	
3 Droit de circulation annuel familial-1 véhicule (non membre)	145,00 \$	145,00 \$	-
4 Droit de circulation annuel familial-2 véhicules (non membre)	175,00 \$	175,00 \$	-
5 Droit de circul annuel familial - 3 véhicules ou plus (non membre)	194,00 \$	194,00 \$	-
6 Circulation de nuit (22h à 7h) et (21 h à 6 h- chasse)	5,00 \$	S/O	-
7 Pêche (été et hiver) (carte de membre incluse obligatoire)	244,00 \$	294,00 \$	-
8 Petit gibier (carte de membre incluse obligatoire)	244,00 \$	294,00 \$	-
9 Chasse orignal pour membre (carte de membre incluse)	500,00 \$	S/O	-
10 Chasse orignal pour non membre	530,00 \$	S/O	-
11 Chasse ours pour membre (carte de membre incluse)	340,00 \$	S/O	-
12 Chasse ours pour non membre	350,00 \$	S/O	-
13 Chasse chevreuil pour membre (carte de membre incluse )	340,00 \$	S/O	-
14 Chasse chevreuil pour non membre	350,00 \$	S/O	-
15 Pêche saison, - de 18 ans et étudiant rég. 18-24 ans membre (6)	150,00 \$	S/O	-
16 Petit gibier saison, - de 18 ans et étudiant rég. 18-24 ans membre (6)	150,00 \$	S/O	-
17 Pêche+petit gibier saison, - de 18 ans et étudiant rég. 18-24 ans membre (6)	220,00 \$	S/O	-
<b>FORFAITS MIXTES</b>			
	<b>Individuel</b>	<b>Famille</b>	
18 Circulation-pêche	400,00 \$	445,00 \$	-
19 Circulation- petit gibier	400,00 \$	445,00 \$	-
20 Circulation-pêche-petit gibier	500,00 \$	545,00 \$	-
21 Circulation-pêche-petit gibier-ours-origanal- chevreuil	575,00 \$	620,00 \$	-
<b>DROITS QUOTIDIENS</b>			
	<b>Ind. n.m.</b>	<b>Ind. Memb.</b>	<b>Famille</b>
22 Pêche ou petit gibier - 1 jour	36,00 \$	33,00 \$	55,00 \$
23 Pêche ou petit gibier - 2 jours consécutifs	60,00 \$	55,00 \$	75,00 \$
24 Pêche ou petit gibier - 3 jours consécutifs (2)	75,00 \$	68,00 \$	90,00 \$
25 Pêche ou petit gibier - 4 jours consécutifs (2)	90,00 \$	81,00 \$	105,00 \$
26 Pêche ou petit gibier - 5 jours consécutifs (2)	105,00 \$	94,00 \$	120,00 \$
27 Pêche ou petit gibier - 7 jours consécutifs (2)	127,00 \$	112,00 \$	140,00 \$
28 Pêche ou petit gibier -18 ans, étud. - 25 ans-1 jour (3)	27,00 \$	S/O	S/O
29 Pêche ou petit gibier -18 ans, étud. - 25 ans-2 jours consécutifs (3)	34,00 \$	S/O	S/O
30 Pêche ou petit gibier -18 ans, étud. - 25 ans-3 jours consécutifs (3)	40,00 \$	S/O	S/O
31 Pêche ou petit gibier -18 ans, étud. - 25 ans-4 jours consécutifs (3)	45,00 \$	S/O	S/O
32 Pêche ou petit gibier -18 ans, étud. - 25 ans-5 jours consécutifs (3)	50,00 \$	S/O	S/O
33 Pêche ou petit gibier -18 ans, étud. - 25 ans-7 jours consécutifs (3)	60,00 \$	S/O	S/O
<b>CAMPING</b>			
	<b>Unité</b>	<b>Famille</b>	
34 Camping annuel familial (4)	S/O	530,00 \$	-
35 Camping annuel familial additionnelle (4)	S/O	205,00 \$	-
36 Camping personne additionnelle saison	150,00 \$	S/O	-
37 Camping hivernal (Remisage)	175,00 \$	S/O	-
38 Camping hivernal (Annexe)	S/O	210,00 \$	-
39 Visiteur (individu) camping-nuitée (5)	11,00 \$	S/O	-
40 Visiteur (individu) camping-semaine (5)	45,00 \$	S/O	-
<b>CAMPING</b>			
	<b>Non membre</b>	<b>Membre</b>	
41 Camping terrain aménagé (court séjour) 1 jour	43,00 \$	37,00 \$	-
42 Camping terrain aménagé (court séjour) 2 jours	54,00 \$	48,00 \$	-
43 Camping terrain aménagé (court séjour) 3 jours	65,00 \$	59,00 \$	-
44 Camping terrain aménagé (court séjour) 4 jours	76,00 \$	70,00 \$	-
45 Camping terrain aménagé (court séjour) 5 jours	87,00 \$	81,00 \$	-
46 Camping terrain aménagé (court séjour) 7 jours	111,00 \$	105,00 \$	-
47 Location de chaloupe	26,00 \$	26,00 \$	-
49 Carte du territoire	15,00 \$	15,00 \$	-

Sauf indication contraire, la carte de membre est incluse dans le coût des **forfaits**

Le remplacement d'une carte de membre perdue ou détériorée ou un duplicata de la carte de membre pourront être obtenus au poste d'accueil au coût de 5.00\$.  
Aucune photocopie ne sera acceptée.

Les tarifs de chasse et de pêche des non-résidents du Québec sont majorés de 50 % de ceux des résidents.

(1) Une famille-membre est composée du membre, de son (sa) conjoint(e) et de leurs enfants de moins de 18 ans (réf. Règlements généraux).

(2) Nombre de jours consécutifs à l'intérieur du même séjour sur le territoire.

(3) Droits quotidiens pour les 18 ans et moins non accompagnés d'un parent et étudiants à plein temps de 18 à 24 ans (carte d'étudiant valide obligatoire)

(4) Camping: en aucune circonstance, l'utilisateur ne doit laisser des équipements sur le territoire quand il n'y séjourne pas.

(5) Visiteur (individu); personne qui ne fait pas partie de la famille (voir définition en 1) qui occupe l'unité de campement.

(6) N.B. : Pour 2025, Il n'y pas de frais pour les droits quotidiens des 17 ans et moins accompagné d'un adulte.